

Assurance RCP :

WTW France - Département Sport et Événement

DGPL Fédérations – 2, rue de Gourville 45911 ORLEANS CEDEX 9

Tél. : 09 72 72 01 19

fr.ffrandonnee@wtwco.com

Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution

3 Place Marcel Paul 92000 Nanterre

Tél : 33(0)1 79 96 63 40

contrat. n° 4000716162 /1

Notice d'information

Week-end du 16 au 18 octobre 2026

CR-2026-04 CHÂTEAUDUN

Numéro fédéral du séjour FR 020692

La sortie est ouverte aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre (rando « normale ») et titulaires de la licence FFR 2026-2027 avec assurance RC. Ouverture possible en fonction des places disponibles, à d'autres licenciés FF Randonnée avec licence 2026-2027 avec assurance RC ou plus, ou à un titulaire du « Pass- Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 21 ou plus limité à 25 personnes.

(Priorité aux jeunes randonneuses et randonneurs en activité).

Clôture des inscriptions : 15 septembre 2026

Dates du séjour : du vendredi 16 octobre au dimanche 18 octobre.

Déplacements pendant le séjour : covoiturage

PROGRAMME

Vendredi 16 octobre : Pour celles et ceux qui peuvent partir de bonne heure, il est possible de découvrir Châteaudun et les bords du Loir. (rando de 15km environ). **Repas tiré du sac, préparé par vos soins.** Installation à l'hôtel en fin d'après-midi.

Pour celles et ceux encore au travail le vendredi, RV à l'hôtel en soirée. Une visite rapide de Châteaudun sera possible le samedi soir.

Dîner à l'hôtel.

Samedi 17 octobre : : rando à la journée autour de Cloyes sur le Loir. (19,4 km)

Repas tiré du sac (préparé par l'hôtel)

Dîner au restaurant dans Châteaudun.

Dimanche 18 octobre : libération des chambres. Départ avec les bagages dans la voiture pour une rando. (La vallée de la Clonie 15.9km)

Pique-nique. Repas tiré du sac (préparé par l'hôtel)

A la fin de la rando, retour vers Coubron.

Les animateurs de Coubron Rando encadreront les randonnées. Ils peuvent changer la destination des randonnées.



LIEU DE SEJOUR

Brit Hôtel 9 La Varenne Hodier (RN10) Châteaudun Nord 28200 DONNEMAIN ST MAMES

Accès : Par la route, environ 150 km entre Coubron et Châteaudun
Comme d'habitude, nous pratiquons le covoiturage pour nous rendre à Châteaudun.

HEBERGEMENT

Hôtel***

« Chambres climatisées et équipées d'une literie de qualité. Chaque chambre offre une douche à l'italienne et un écran plat ! »

Restauration

Prestation : du dîner du 1^{er} jour au panier pique-nique du jour du départ.

Dîner du vendredi et pique-niques proposés par l'hôtel.

Dîner du samedi : dans un restaurant à Châteaudun.

(pour le pique-nique : sandwiches-prévoir des couverts, une gourde)

COUT DU SEJOUR

- Le coût du séjour : entre **200 €** par personne si 21 personnes inscrites et ... ? €, en fonction du nombre de participants

-

➤ Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au pique-nique du dernier jour
- Petits déjeuners.
- Draps et linge de toilette fournis à l'arrivée.
- Les taxes de séjour.
- Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement)

➤ Ne sont pas compris

- Le voyage AR, et les déplacements sur place. (environ 60km).
- La fourniture du pique-nique du vendredi 16.
- **Les boissons consommées au restaurant samedi.**
- Les dépenses d'ordre personnel.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS Dès maintenant

- **Renvoyer le bulletin de préinscription à marie-paule.francois@wanadoo.fr**

-



- **PAIEMENT** **85 € à la pré-inscription (prime d'assurance comprise)**
Solde 115 € avant le 6 octobre
On réajustera avant le dernier versement si besoin.

Ce règlement doit être fait :

- Par virement **en précisant : WE CHATEAUDUN**
IBAN : FR69 2004 1000 0127 2319 3Y02 048 BIC : PSSTRP33PAR
- Ou par chèque (à l'ordre de Coubron Rando) à donner à Françoise Deshuraud.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation jusqu'au 15 septembre 2026 : restitution des sommes versées avec retenue de 10 € (contribution tourisme)
- Annulation entre le 16 sept et le 5 octobre : restitution des sommes versées avec retenue de 30 % du montant du séjour.
- Annulation entre le 6 octobre et le 16 octobre : la totalité du séjour est retenue.
- Tout séjour commencé est dû en totalité.

Naturellement en cas d'annulation, le montant de l'assurance n'est pas remboursé.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT* et UEIT* ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

*=EIT et UEIT contributions tourisme pour FFRP et CDRP 93

RECOMMANDATIONS

L'équipement de base du randonneur (chaussures étanches, imperméables, gourde). Amener votre petite pharmacie, vos médicaments et vos recommandations médicales si vous avez des pathologies particulières.

Amicalement,

La Responsable Tourisme : MP FRANCOIS

La responsable du séjour est Françoise DESHURAUD

Conditions générales de vente consultables sur le site de Coubron Rando ainsi que les notices d'assurance
www.coubronrando.com onglet : le club puis code du tourisme et assurances séjours